

CHARTRE ASSOCIATIVE

La Sauvegarde est une association « d'action sociale » qui contribue au maintien et au développement de la cohésion sociale.

Les projets associatifs s'élaborent démocratiquement en dehors de toute pression politique, religieuse ou autre.

Les associés sont des citoyens responsables qui s'engagent à militer pour :

- le respect de la dignité de toute personne.
- le refus de toutes les formes d'exclusion.

- l'accès pour tous aux droits fondamentaux : logement, santé, éducation, formation et culture.
- la protection de l'enfance.

L'association, ses associés et toute personne concourant à la réalisation de ses objectifs, sont **au service de l'utilisateur** qui, lui, est au centre de leurs projets et actions. L'utilisateur est un enfant, un adolescent, un jeune adulte, un adulte ou toute une famille.

Nos valeurs et nos convictions

Notre association se reconnaît dans les valeurs fondamentales contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dans la Convention internationale des droits de l'Enfant et dans la Convention européenne. L'exercice des droits individuels est garanti à toute personne prise en charge dans nos établissements et services.

Les associés refusent toute discrimination ethnique, religieuse et idéologique. Ce refus de discrimination exige une attitude de tolérance et d'ouverture dans le droit à la différence pour chaque personne et dans le respect de ses origines et de sa culture.

Les associés ont une attitude de solidarité et de fraternité à l'égard des personnes en difficulté. Cette attention ne traduit

pas seulement un souci de justice sociale mais une capacité à comprendre les personnes, à analyser les situations et à promouvoir des aides adaptées.

Les associés reconnaissent que l'environnement influe sur le comportement des hommes mais refusent d'admettre que misère et violence sont des fatalités.

La liberté de l'être humain peut se traduire dans ses potentialités de changement et d'évolution.

L'association tend à privilégier l'éducatif par rapport au répressif, même si elle en reconnaît la nécessité dans certains cas.

Nos engagements envers l'utilisateur

L'utilisateur peut présenter des difficultés affective, éducative, psychologique, économique, d'insertion sociale voire se trouver dans des situations dangereuses.

Sa prise en charge peut être volontaire ou momentanément imposée.

L'utilisateur a droit à un accueil, une écoute, un accompagnement, un suivi, une aide.

Il est accepté dans sa globalité et dans son histoire.

La Sauvegarde s'engage à favoriser son développement, son autonomie ou son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit être systématiquement recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision.

Les parents ont leur place dans le projet et la réalisation du plan d'aide envisagés pour leur enfant.

Notre volonté associative

- Exercer une fonction de vigie sur l'évolution des besoins sociaux en vue d'une recherche permanente de solutions.
- Etre une force de proposition, d'interpellation des pouvoirs publics et de sensibilisation de l'opinion publique.
- Rechercher de nouvelles compétences auprès de bénévoles dans le respect de la charte.
- Développer le travail en réseau en participant à des actions dans des dispositifs locaux, départementaux,

régionaux et nationaux avec d'autres partenaires partageant nos valeurs et nos engagements.

Les membres de l'association s'engagent à respecter cette charte et à y faire référence dans tous les actes de la vie associative. Ils contribuent à la diffusion des valeurs et convictions contenues dans cette charte et au développement de l'association par l'adhésion de nouveaux associés.